

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-  
CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT  
DE HAUTE CORSE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE  
**SEANCE DU 21 MAI 2021**

Nombre de membres

en exercice	38
présents	27
absents ayant donné pouvoir ou procuration	7
Absents	4
Votants	34
Pour	34
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation

14 mai 2021

Date d'affichage

25 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-et-un mai à dix-huit heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI

Présents: Michel GALINIER, Francis GIUDICI, Angèle MANFREDI, Marie MONTI FOUILLERON, Ange PIERI, Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Xavier LUCIANI, Dominique FRATICELLI, Ghjuvan Santu LE MAO, Don Marc ALBERTINI, François BENEDETTI, André ROCCHI, Anne Marie CHIODI, Christian PAOLI, Agnulina ANDREANI, Lisa FRANCISCI, Esteban SALDANA, Dominique VILLARD ANGELI, Philippe VITTORI, Jean Noël PROFIZI, Guy MOULIN PAOLI, François TIBERI, Marlène GIUDICELLI, Jean Marc PINELLI, Philippe GIOVANNI.

Suppléés : Jean Noël GIUDICI par Guillaume SANTONI, Julien PAOLINI par François MARTINETTI.

Absents ayants donné pouvoir : Antoine OTTAVI à Angèle MANFREDI, Marion PAOLINI à Francis GIUDICI, Sébastien GUIDICELLI à Anne Marie CHIODI, Jean Jacques FRATICELLI à Christian PAOLI, Georges MORACCHINI à Philippe GIOVANNI, Stella MORACCHINI à François TIBERI, Philippe SUSINI à Philippe VITTORI.

Absents : Marie Félicia CRISTOFARI, Jacques BARTOLI, Muriele ELEGANTINI Josette FERRARI.

Secrétaire de séance : Lisa FRANCISCI.

**Délibération n° 4321 Objet : Demande de financement pour le lancement d'une étude pour implantation d'une plateforme Déchets Verts + biodéchets sur le territoire**

Le Président expose aux membres du Conseil Communautaire que l'installation d'une plateforme de compostage pour le traitement des déchets alimentaires et des déchets verts sur le territoire de la Communauté serait souhaitable. Cet ouvrage permettrait de réduire le volume des déchets verts et d'en économiser les coûts liés au transport, dans un objectif de réduction des déchets à la source.

Cette plateforme pourrait également accueillir des bio déchets traités au préalable.

Ce projet nécessite une étude préalable afin d'en évaluer la faisabilité (problématique foncière, ect..) ainsi que le coût et permettra également d'être éligible au financement ADEME.

Un voyage d'études par les élus et agents en charge de ce dossier pourra être effectué pour visiter des plateformes existantes et prendre en compte le retour d'expérience.

L'étude est évaluée à 30 000 €HT

Le plan de financement pourra être le suivant :

- 70% ADEME .....21 000€ HT
- 30% ComComFium'OrbuCastellu.....9 000 €HT

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Adopte le plan de financement ;
- Autorise le président à signer tout document relatif à cette affaire ;
- Autorise Monsieur le Président à assurer le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

**Extrait conforme au registre des délibérations  
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu**

**Le Président Francis GIUDICI**

Certifié exécutoire compte tenu  
de la transmission en Sous  
Préfecture le

le Président